

# MIRABEL

## VOUS INFORME

Vol. 5, n° 21

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Octobre 2019

Gala Flamb'EAU 2019

## La Ville de Mirabel honorée pour son engagement



Dans l'ordre habituel, on aperçoit Denise Cloutier, présidente de COBAMIL, Isabelle Gauthier, conseillère municipale, et Jérôme Duguay, directeur du Service de l'environnement.

Le 3 octobre dernier, se tenait le 2<sup>e</sup> Gala Flamb'EAU du Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL), événement qui vise à reconnaître et à honorer les acteurs du territoire qui agissent pour la cause de l'eau.

À cette occasion, la Ville de Mirabel recevait le prix « Porteur de Flamb'EAU », en raison de son engagement et de ses actions identifiées au Plan directeur de l'eau (PDE) du COBAMIL. Parmi les

actions réalisées, Mirabel s'est distinguée pour ses efforts constants orientés vers la réduction de l'érosion des berges et pour l'intervention du Service de l'environnement auprès des propriétaires riverains, afin de les sensibiliser à la protection et à l'amélioration des bandes riveraines.

Notons que la Ville de Mirabel s'est récemment penchée sur la problématique d'érosion du ruisseau Locke Head, situé dans le secteur du Domaine-Vert

Sud. Il s'agit d'un tributaire important qui prend son origine sur le territoire de Blainville et dont les crues soudaines et violentes sont à l'origine de débordements fréquents, de glissements de terrain et d'effritement sévère de ses berges. Des relevés de terrain et des mesures de débit y ont été effectués pour mieux comprendre la dynamique d'écoulement de ce cours d'eau et des solutions sont actuellement examinées pour en limiter les impacts.

« La Ville de Mirabel est fière d'avoir reçu ce prix honorifique », déclare le maire Jean Bouchard qui ajoute que la municipalité poursuivra son travail visant à améliorer la qualité de l'eau et à protéger les milieux humides et hydriques, de concert avec ses différents partenaires.

Le COBAMIL œuvre à la protection et à la préservation des ressources en eau à titre de table de concertation reconnue en gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) sur son territoire d'intervention. Il agit comme ressource professionnelle et scientifique qui sensibilise et incite les acteurs des milieux public, privé et associatif, ainsi que les citoyens, à agir en fonction d'une vision concertée et qui les soutient par une offre de services de qualité.



Écocitoyenneté

# ÇA VA OÙ?

BIEN TRIER,  
C'EST PROTÉGER SA TERRE!

Pour savoir « Ça va où? » [www.recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca)

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

# Nouveau camion pour le Service de la sécurité incendie



Afin de répondre davantage aux besoins du Service de la sécurité incendie, la Ville s'est dotée récemment d'un camion mini-pompe. Ce camion sera utilisé sur l'ensemble du territoire mirabellois, mais il sera aussi mis à contribution, à l'occasion, des villes avoisinantes.

Le véhicule, de modèle Ford 550 E-one 2019, a une capacité de 300 gallons d'eau, en plus d'un système à mousse. Puisqu'il a une dimension réduite, il sera plus facile pour les équipes de pompiers de se rendre aux endroits habituellement difficiles d'accès.

Il sera possible de voir le camion mini-pompe dans les rues lors des visites résidentielles des pompiers dans les différents secteurs. Son port d'attache sera au poste numéro 1 de Saint-Janvier, situé au 14026, boulevard du Curé-Labelle.

Pour toute question liée à la prévention des incendies, veuillez communiquer avec le Service de la sécurité incendie, à la division de la prévention, au 450 475-2010. Pour les urgences, composez le 9 1 1.

Région des Laurentides

## Le FC Challenger de Mirabel se démarque



Le FC Challenger, toutes équipes confondues, a connu une année exceptionnelle avec plus de huit équipes finalistes lors de la Coupe des Laurentides, dont quatre ont été proclamées championnes. À ce succès, ajoutons une année record d'équipes ayant terminé au premier rang du classement de la saison régulière pour la région des Laurentides, avec neuf équipes représentant Mirabel.

Voici la liste des finalistes de la Coupe des Laurentides:

### Finalistes

U13M D1  
U14F D2  
U16M D2  
U18 FA

### Champions

U13M D2  
U14M D1  
U16F D2  
SEN FA

Voici la liste des champions de la saison régulière pour la région des Laurentides:

U11F D2, U13M D1, U13M D2, U14F D2,  
U14M D1, U16F D2 - n°2, U16M D2,  
SENF D1 - n°1 et SENMD3.

Félicitations à tous ces joueurs et à toutes ces joueuses, ainsi qu'à leurs entraîneurs, pour les efforts déployés tout au long de la saison!



**ON LA VIE !**

**Pour y habiter et avoir le choix de mon mode de vie**

**WEEK-ENDS VISITES LIBRES!**  
+ de 20 projets immobiliers

**12 13** **19 20** **26 27** **OCT.**



## Une Mirabelloise publie son premier livre

C'est avec fierté que la mirabelloise Karine Plouffe a présenté, lors d'une conférence de presse qui a eu lieu à Laval le 19 septembre dernier, son premier livre de croissance personnelle intitulé *INSPIRATION* au masculin, publié par la maison d'édition Performance Édition.

Après avoir quitté un emploi permanent après plus de 16 ans de service, Karine a pris la décision de démarrer sa propre entreprise en photographie. Forte de sa passion, elle a décidé de réaliser un projet, soit celui de publier un livre. Ce livre raconte, à travers les textes et les photos de l'auteure, l'histoire de 38 hommes de divers milieux, connus ou non du public, ayant tous en commun d'avoir un parcours de vie inspirant.

Félicitations à madame Plouffe pour ce bel accomplissement !

## MIRABELLOIS RECHERCHÉS

**Vous aimeriez partager votre passion?**



La bibliothèque de Mirabel vous offre la possibilité de la présenter dans le cadre d'une rencontre avec des citoyens.

Formulaire à remplir sur le portail de la bibliothèque  
[www.ville.mirabel.qc.ca/biblio](http://www.ville.mirabel.qc.ca/biblio)  
 sous l'onglet Activités d'animation



**SAVIEZ-VOUS QUE...**



Si vous avez besoin  
**D'ASSISTANCE TECHNIQUE**  
 pour l'emprunt de livres numériques



**Vous pouvez prendre rendez-vous**  
 pour une rencontre individuelle et personnalisée?



**LA SANTÉ**  
 PAR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE, ON Y CROIT.



**5 km**

**INSCRIPTION GRATUITE:**  
**ONMARCHE.COM**

**DATE:** samedi 19 octobre 2019  
**HEURE:** départ à 10 h  
**LIEU:** Centre culturel du Domaine-Vert Nord  
 17530, rue Jacques-Cartier  
 Mirabel





## Journée portes ouvertes à la caserne de Saint-Janvier

# Le public était au rendez-vous

Malgré la pluie, quelque 400 personnes ont participé à la 4<sup>e</sup> édition de la Journée portes ouvertes qui avait lieu au poste d'incendie du secteur de Saint-Janvier le 28 septembre. À cette occasion, des démonstrations de désincarcération et d'extinction d'un feu de cuisine ont été offertes au public par une vingtaine de pompiers ainsi que des bénévoles de l'Académie des pompiers et de l'Institut de protection contre les incendies du Québec. La roulotte de prévention du Service de la sécurité incendie ainsi que des représentants du Service de police était également sur place afin de répondre aux questions des citoyens présents et leur prodiguer des conseils portant sur la prévention. Même la mascotte Marcus, chien pompier de Pat'Patrouille, était de la partie.



# Une messe de l'Action de grâce a été célébrée pour les travailleurs de la communauté d'origine latine

Pour une troisième année, la Fondation Héritage de Saint-Benoît, avec la communauté de Saint-Benoît et la paroisse Saint-François D'Assise, a organisé, le 28 septembre dernier, la messe de l'Action de grâce, suivie d'un repas pour la communauté d'origine latine ayant travaillé dans la région tout l'été.

Plus de 350 travailleurs agricoles saisonniers ont assisté à cette célébration qui a eu lieu à l'église de Saint-Benoît. Les tâches assignées à ces travailleurs le sont par des employeurs membres de l'Union des producteurs agricoles de Mirabel/Sainte-Scholastique (UPA Mirabel/Sainte-Scholastique) et de l'Union des producteurs agricoles de Deux-Montagnes (UPA Deux-Montagnes).

Étaient présents à cet événement Mme Sylvie d'Amours, ministre responsable de la région des Laurentides, M. Simon Marcil, député fédéral de Mirabel, Mme Isabelle Gauthier, conseillère municipale, M. Jean Bouchard, maire, ainsi que le père Tony Soland, en présence des abbés Michel Jasmin et Michel Forget, assistés par les religieuses de Marie-Clarac. Ce rassemblement a permis de remercier l'ensemble de ces employés, qui poursuivront leur besogne jusqu'à l'arrivée de la saison hivernale.

# Calendrier des événements

## WHIST MILITAIRE (JEU DE CARTES)

Le Cercle de fermières de Saint-Augustin invite la population à sa soirée de Whist Militaire. Plusieurs prix de présence seront tirés et un buffet sera offert en soirée.

**Date et heure :** Le 18 octobre, à 19 h

**Lieu :** Centre de l'Harmonie  
8469, rue Saint-Jacques, secteur de Saint-Augustin

**Coût par personne :** 10 \$

**Renseignements :** Andrée Lachapelle, au 450 475-8800  
Aline Prince, au 450 475-8278  
ou à l'adresse [aline.prince2@hotmail.com](mailto:aline.prince2@hotmail.com)

Pour connaître les activités organisées par le Cercle de fermières de Saint-Augustin, consultez le [www.cfqstaugustin.com](http://www.cfqstaugustin.com).

## BINGO-CHOCOLAT

Le comité de loisirs de Saint-Benoît invite tous les citoyens de Mirabel à un bingo-chocolat.

**Date et heure :** Le 18 octobre, à 19 h

**Lieu :** Centre culturel de Saint-Benoît  
9175, rue Dumouchel

**Prix d'entrée :** Deux tablettes de chocolat, format régulier

Apportez vos crayons feutres.

**Renseignements :** Georgette Loyer, présidente  
[g.loyer@outlook.com](mailto:g.loyer@outlook.com)

## LA GRANDE MARCHE DE MIRABEL

La santé par l'activité physique, on y croit ! La Grande marche de Mirabel est organisée dans le cadre du Grand défi Pierre Lavoie. Les participants sont invités à y faire 5 km de marche dans le secteur du Domaine-Vert Nord. Venez célébrer l'automne et le plaisir de se rassembler !

**Date et heure :** Le samedi 19 octobre, départ à 10 h

**Lieu :** Centre culturel du Domaine-Vert Nord  
17530, rue Jacques-Cartier, secteur du Domaine-Vert Nord

Inscription gratuite, par le biais du site [www.onmarche.com](http://www.onmarche.com).

**Renseignements :** Georgette Loyer, présidente  
[g.loyer@outlook.com](mailto:g.loyer@outlook.com)

## 29<sup>E</sup> ÉDITION DE L' EXPO-CONCERT DE MIRABEL, PRÉSENTÉE PAR LE COMITÉ DES ARTISTES PEINTRES ET LA VILLE DE MIRABEL

**Dates :** Les 26 et 27 octobre  
(26 octobre de 11 h à 16 h 30 et 27 octobre de 11 h à 16 h)

**Lieu :** Centre culturel du Domaine-Vert Nord  
17530, rue Jacques-Cartier

**Vernissage :** Le 26 octobre, à 18 h 30, suivi du spectacle de Radio M

**Renseignements :** 450 475-8656 ou [www.expoconcertmirabel.ca](http://www.expoconcertmirabel.ca)

# Mirabel fête l'Halloween!



Pour l'Halloween, les parcs seront animés dans plusieurs secteurs de la ville, grâce à l'engagement de membres des comités de parc et de loisirs ou d'organismes locaux. Voici les activités qu'ils ont préparées pour le plaisir des petits et des grands.

## Le vendredi 25 octobre

De 18 h à 21 h

Le comité de loisirs de Sainte-Scholastique (secteur de Sainte-Scholastique) tiendra un party d'Halloween pour les jeunes de 7 à 12 ans, à la salle George Duquette (9381, côte des Saints, secteur de Sainte-Scholastique). Il y aura un couloir hanté à l'extérieur, de la musique et de la danse dans la salle, ainsi qu'une distribution de friandises.

## Du vendredi 25 octobre au dimanche 27 octobre

Vendredi, de 17 h à 21 h

Samedi, de 13 h à 21 h

Dimanche, de 13 h à 18 h

Le comité du parc Cardinal (secteur de Saint-Janvier) organise un labyrinthe ensorcelé, près de la patinoire du parc Cardinal. L'activité s'adresse aux personnes âgées de 8 ans et plus. Il est recommandé que les plus jeunes soient

accompagnés d'un adulte.

Dans ce décor fantastique, il y aura de l'animation, des lumières et de la musique afin de créer une ambiance des plus envoûtantes. D'autres activités sont aussi prévues. C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

## Le dimanche 27 octobre

Dès 13 h 30

Le comité de mise en valeur de Saint-Benoît vous attend à l'Église de Saint-Benoît (9155, rue Dumouchel) pour décorer des citrouilles et créer d'autres décorations d'Halloween. Venez déployer vos talents et votre créativité. Bienvenue à tous!

## Le jeudi 31 octobre (soir de l'Halloween)

Des activités sont prévues dans différents parcs:

- Le comité du parc Cardinal (secteur Saint-Janvier) vous attend, de 16 h à 21 h. Si vous n'êtes pas encore allé visiter le labyrinthe ensorcelé, ce sera encore le temps de le faire, tout en faisant la récolte de bonbons.
- Le comité du parc Charlebel (secteur Petit-Saint-Charles) vous accueille, de 16 h à 21 h. Le chalet sera décoré pour l'occasion et de la musique d'ambiance sera diffusée tout au

long de la soirée. Allez y prendre des photos et manger des bonbons!

- Le comité de loisirs de Mirabel-en-Haut animera le parc de la Montagne de 17 h à 21 h. Outre l'animation, un concours de décoration de citrouilles sera organisé et une multitude de bonbons seront distribués.
- Le comité du parc de l'Écluse (secteur Saint-Antoine) vous donnera des bonbons de 17 h à 21 h. Venez admirer son décor enchanté.
- Le comité de mise en valeur de Saint-Benoît vous invite à l'église, de 19 h à 21 h. Visitez cette église hantée avec ses décors et son ambiance pour le moins terrifiante. Des bonbons, du café, du chocolat chaud, de la soupe et du popcorn seront offerts aux visiteurs!



# LA NUIT DES VERTIGES AU PARC DU DOMAINE-VERT



Ne manquez pas la deuxième édition de la Nuit des vertiges, qui approche à grands pas! Deux activités seront offertes en soirée, pour ceux et celles qui souhaitent vivre une expérience sensorielle, amusante et exaltante, dans le noir!

- 1) Un « Parcours de nuit d'Arbre en Arbre » est offert aux 16 ans et plus, avec des surprises en vues.
- 2) Un « Rallye interactif », dans un univers « post-apocalyptique », est offert aux 8 ans et plus (âge conseillé), où vous pourrez rencontrer des personnages excentriques.

Les premiers départs se feront dès 19 h, mais le stationnement ouvrira autour de 18 h 30.

Vous pouvez vous inscrire pour l'une ou l'autre des deux activités, ou encore pour une combinaison des deux, si vous avez 16 ans et plus.

**Date et heure :** Le samedi 26 octobre, premier départ à 19 h

**Lieu :** Parc du Domaine-Vert  
10423, montée Sainte Marianne,  
secteur du Domaine-Vert Sud

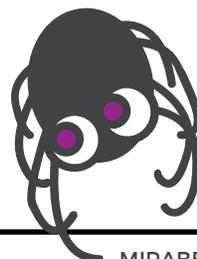
**Coût :** Parcours de nuit d'Arbre en Arbre  
33,05 \$ plus taxes

Rallye interactif - 15,05 \$ plus taxes

Combo des deux activités - 40 \$ plus taxes

**Inscription en ligne seulement :** <https://www.domainevert.com/nuit-des-vertiges>

**Renseignements :** 450 433-9773



# Inauguration des maisons des jeunes et de l'animation dans les parcs



C'est vendredi le 27 septembre dernier, sous la forme d'un 5 à 7, qu'a eu lieu l'inauguration des maisons des jeunes et de l'animation dans les parcs, dorénavant chapeautées par la Ville de Mirabel.

Plus d'une cinquantaine de personnes étaient réunies à la maison des jeunes de Saint-Augustin et afin de célébrer ce nouveau départ : jeunes et parents, intervenants et animateurs, membres de la nouvelle équipe et dignitaires.

La visite des lieux réaménagés ainsi que des jeux et des tirages ont eu lieu pour l'occasion. De plus, l'équipe d'intervenants et d'animateurs a annoncé le lancement de la nouvelle page Facebook unique à l'ensemble des maisons des jeunes, à partir de laquelle les maisons des différents secteurs

pourront créer leur propre groupe fermé.

Depuis le 30 septembre, les jeunes peuvent prendre part aux activités organisées dans les maisons des jeunes et dans les parcs.

Il est à noter que les lundis, les activités dans les maisons de jeunes sont réservées à la clientèle de 8 à 11 ans.

## Voici les adresses des maisons des jeunes :

**Saint-Augustin** (8503, rue Saint-Jacques)

mdj.st-aug@ville.mirabel.qc.ca  
450 475-8563 poste 4271

**Saint-Benoît** (4010, rue Saint-Jean-Baptiste)

mdj.st-ben@ville.mirabel.qc.ca  
450 475-8563 poste 4270

**Sainte-Scholastique** (9945, rue de Belle-Rivière)  
mdj.ste-scho@ville.mirabel.qc.ca  
450 475-8563 poste 4273

**Saint-Janvier** (13908, boul. du Curé-Labelle)  
mdj.ste-jan@ville.mirabel.qc.ca  
450 475-8563 poste 4272

**Saint-Canut** (9625, boul. de Saint-Canut)  
mdj.ste-can@ville.mirabel.qc.ca  
450 475-8563 poste 4274

## Voici les adresses des parcs où de l'animation est prévue :

### Parc Pager

4263, rue Lalande

### Parc de la Montagne

16655, rue Quatre-Saisons

### Parc Jacques-Beauchamp

17675, rue Notre-Dame

### Parc des Champions

17475, rue du Grand-Prix

### Renseignements :

Sabrina Juillet - Coordonnatrice Jeunesse

450 475-8656 poste 4268

s.juillet@ville.mirabel.qc.ca

**f** @viragejeunesse

## Debout pour la planète

# L'école secondaire de Mirabel pose des gestes concrets

C'est le 27 septembre dernier qu'a eu lieu la mobilisation mondiale pour le climat *Debout pour la planète*, à laquelle ont pris part des mouvements citoyens, des gens du milieu des affaires ainsi que des établissements scolaires, afin de lancer un message clair aux décideurs.

La direction, le personnel et les élèves de l'école secondaire de Mirabel (ESM), auxquels se sont joints des officiels incluant le maire de Mirabel, ont décidé de prendre une part active à cet événement planétaire. Ils ont ainsi démontré leur appui en s'engageant à poser des gestes concrets autour d'une déclaration commune, visant à contrer la crise climatique.

### Des actions concrètes dans une école certifiée LEED

Depuis sa construction certifiée LEED avec haute performance énergétique en 2008, l'ESM poursuit un engagement environnemental. Parmi les initiatives mises de l'avant, notons le projet ESM zone zéro eau embouteillée, créé par le comité vert étudiant, qui a mené l'école à se doter d'une fontaine avec bec verseur, et de distribuer aux élèves des bouteilles d'eau réutilisables.



La direction, le personnel et les élèves de l'École secondaire de Mirabel (ESM) lors de la journée de la mobilisation mondiale pour le climat *Debout pour la planète*.

L'école compte poursuivre ses actions afin de conscientiser les élèves et de réduire son impact environnemental. Depuis le 27 septembre, l'école adhère au programme de recyclage des instruments d'écriture de TerraCycle. Des boîtes de collecte à cet effet ont été installées dans chacune des classes. Les élèves peuvent désormais s'assurer que leurs crayons seront acheminés vers un service de recyclage. L'école compte aussi utiliser le moteur de recherche Écosia, dont les bénéfices

sont réinvestis dans des projets de reboisement. D'autres initiatives seront proposées aux cours des prochaines années afin de réduire l'empreinte écologique et contribuer à une planète plus saine.

Chapeau à l'école secondaire de Mirabel pour son engagement !

# Une ressource précieuse à découvrir !



Voici quelques questions et réponses que le Service de la bibliothèque souhaite partager avec les citoyens, pour leur faire connaître ces services hors pair.

## Q - Qu'est-ce que les services aux enfants à besoins particuliers ?

R - C'est une heure d'ouverture dédiée spécifiquement à cette clientèle et à leur famille, durant laquelle ils ont aussi accès aux services réguliers de la bibliothèque.

## Q - Où et quand sont offerts ces services ?

R - Ils sont offerts à la bibliothèque du secteur de Saint-Janvier (17710, rue du Val-d'Espoir), tous les samedis, entre 9 h et 10 h.

## Q - Quelle est la différence entre les services habituels de la bibliothèque et les services offerts aux enfants à besoins particuliers ?

R - Cette clientèle a accès à une multitude de jeux didactiques spécialement sélectionnés et adaptés à leurs besoins.

- Ils ont accès à des jeux pour stimuler le langage, la motricité, la gestion des émotions ou la concentration ;
- Ils peuvent bénéficier d'une salle sensorielle pour se détendre;
- L'environnement est adapté avec un éclairage apaisant, un animal lourd en peluche, des jouets de manipulation et un jeu avec table lumineuse;
- L'environnement comporte des ameublements et du matériel adaptés, tels que les chaises et les tabourets qui permettent aux dysphasiques de bouger, une minuterie, des coquilles, des souris et des claviers adaptés pour faciliter le travail de recherche pour les différents documents de la bibliothèque.

## Q - Qu'y trouve-t-on de différent pour cette clientèle ?

R -

- Elle y trouve un environnement où les éléments sonores et le bruit ambiant sont diminués ;
- Un accès privé à l'ensemble de la bibliothèque;
- Un environnement qui, tout en tenant compte de la notion de sécurité de tous, accepte que la clientèle puisse courir ou crier;
- Un environnement sans jugement.

## Q - À qui s'adresse cette heure spéciale d'ouverture ?

R - Cette heure est réservée aux enfants de 16 ans et moins ayant un trouble ou un retard de développement. L'enfant doit être accompagné en tout temps.

Aucune identification ou diagnostic n'est demandé. Nous assumons que les citoyens qui ont recours à ces services le font de manière appropriée, en étant conscient qu'il s'agit d'une ressource s'adressant à une clientèle ayant des besoins spécifiques.

## Q - Qu'est-ce que qu'un besoin particulier ?

R - La clientèle cible inclut tous les retards sur le plan du développement ou du langage, tous les DYS, les troubles de comportements ou d'opposition, les TDA/H, TSA, TED, de la Tourette, etc.

Il n'y a pas de différence entre un diagnostic dit plus léger ou plus lourd. Les services offerts sont offerts de façon équitable envers l'ensemble de la clientèle à besoins particuliers, sans discrimination de problématique ou de degré du diagnostic.

## Q - Y a-t-il d'autres services pouvant s'adresser à ces enfants et leurs parents ?

R - Nous avons une collection de livres s'adressant aux lecteurs ayant des troubles d'apprentissage (DYS), faciles à trouver à l'aide du catalogue de recherche.

- Nous avons une collection identifiée « BP » pour les besoins particuliers, aussi répertoriée dans le catalogue, incluant des histoires pour les jeunes et des livres spécialisés pour les adultes.
- Nous avons un bac contenant de nombreux

documents imprimés et plastifiés gratuits pouvant être disponibles dans l'une des sept bibliothèques de la ville.

- Nous avons sur un poste Internet à la bibliothèque de Saint-Janvier, donnant accès au logiciel Lexibar de prédiction de mots et de synthèse vocale.

## Q - Y a-t-il de l'animation ?

Les P'tites histoires (anciennement « l'heure du conte ») est une activité qui a été remaniée pour être plus inclusive. Des ajouts de répétition, une nouvelle structure, du matériel adapté, la participation du parent, etc., font partie des modifications qui ont été faites, en plus de l'ajout d'une routine d'activités en pictogrammes et d'un cadran pour la durée, afin de rendre plus accessible à cette clientèle les activités d'animation.

- Il est possible que l'enfant puisse visionner à l'avance tout le déroulement de l'activité d'animation, en ligne, avant la tenue de l'activité.
- Dans le cadre du club de lecture d'été, un volet est offert pour les enfants à besoins particuliers, avec un cahier et un parcours adaptés (police de caractère OpenDyslexic).

Ce sont donc de nombreux avantages qui ont été mis en place pour les jeunes ayant des besoins particuliers, afin qu'ils puissent vivre pleinement, avec leurs parents, une expérience enrichissante à la bibliothèque de Mirabel.

Pour plus de renseignements : 450 475-2011



ON LA VIE !

Pour y travailler et jouir d'une qualité de vie exceptionnelle

MIRABEL

## TECHNICIEN AQUEDUC ET ÉGOUTS

**Service :** Équipement et travaux publics

**Domaine d'emploi :** Travaux publics

**Statut :** Personne salariée régulière à temps complet

**Nombre de poste :** 1

**Numéro de concours :** J0919-0975

**Date d'affichage :** Le 3 octobre 2019

**Date de fin d'affichage :** Le 23 octobre 2019

### NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel est à la recherche d'une personne dynamique pour remplir la fonction de technicien aqueduc et égouts, personne salariée régulière, au Service de l'équipement et des travaux publics.

Relevant de la directrice du Service, le technicien aqueduc et égouts:

- supporte le contremaître en charge du volet aqueduc et égouts dans sa planification, sa préparation, son suivi budgétaire et administratif ainsi que la tenue des inventaires ;
- participe à la rédaction des devis et surveille l'exécution des travaux effectués par les entrepreneurs ;
- répond aux requêtes de branchement de services, ce qui implique, entre autres la rencontre du citoyen, l'estimation des coûts, la préparation des travaux, la facturation et la mise en plan sur le logiciel Autocad ;
- s'assure de la conformité des appareils de sécurité ;
- en période hivernale, effectue la surveillance des contrats de déneigement des bâtiments et s'assure de l'inspection des GPS reliés aux opérations de déneigement ;

- réalise les inspections et les relevés techniques sur le terrain ;
- planifie et participe au programme d'entretien des conduites d'eau et des réseaux sanitaires ;
- accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

### EXIGENCES :

- détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en génie civil ;
- posséder un minimum de trois (3) années d'expérience pertinente ;
- détenir un permis de conduire de classe 5 valide ;
- connaissance du logiciel de dessin Autocad ;
- être apte à travailler en espace clos ;
- habileté à rédiger des rapports et devis ainsi qu'à lire et interpréter des plans de réseau d'aqueduc et d'égouts ;
- connaissance des réseaux d'aqueduc et d'égouts ;
- aptitudes et traits de personnalité appropriés, tels que l'entregent, la débrouillardise, l'autonomie et la capacité à travailler sous pression ;
- attestation pour le cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction ;
- bonne connaissance en informatique.

### CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

## TECHNICIEN AUX TRAVAUX PUBLICS

**Service :** Équipement et travaux publics

**Domaine d'emploi :** Travaux publics

**Statut :** Personne salariée régulière à temps complet

**Nombre de poste :** 1

**Numéro de concours :** J0919-1000

**Date d'affichage :** Le 3 octobre 2019

**Date de fin d'affichage :** Le 23 octobre 2019

### NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel est à la recherche d'une personne dynamique pour remplir la fonction de technicien aux travaux publics, personne salariée régulière, au Service de l'équipement et des travaux publics.

Relevant de la directrice du service, le technicien aux travaux publics:

- participe à la rédaction des devis et surveille l'exécution des travaux effectués par les entrepreneurs ;
- réalise les inspections et les relevés techniques sur le terrain ;
- effectue les relevés et la vérification pour différents éléments d'infrastructures dont entre autres la signalisation routière et les glissières de sécurité ;
- met à jour les bases de données ;
- fait occasionnellement la mise en plan avec le logiciel de dessin Autocad ;
- soutient les contremaîtres dans le volet administratif lié à la planification, l'exécution et le suivi des travaux en régie (Info-excavation, prise de niveau, préparation d'ordre de travail, demande de prix, commande de

pièces ou de matériaux, plan tel que construit) ;

- collabore à l'analyse, aux estimés et à la mise en plan de certaines demandes liées à la sécurité routière ;
- en période hivernale, effectue la surveillance des contrats de déneigement des bâtiments ;
- accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

### EXIGENCES :

- détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en génie civil ;
- posséder un minimum de deux (2) années d'expérience pertinente ;
- détenir un permis de conduire de classe 5 valide ;
- connaissance du logiciel de dessin Autocad ;
- habileté à rédiger des rapports et devis ainsi qu'à lire et interpréter des plans et devis ;
- aptitudes et traits de personnalité appropriés, tels que l'entregent, la débrouillardise et l'autonomie ;
- attestation pour le cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction ;
- bonne connaissance en informatique.

### CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

## APPARITEUR-CONCIERGE

**Service :** Des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

**Domaine d'emploi :** Appariteur-concierge

**Statut :** Appariteur-concierge

**Nombre de poste :** 1

**Numéro de concours :** J0919-1142

**Date d'affichage :** Le 7 octobre 2019

**Date de fin d'affichage :** Le 23 octobre 2019

### NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel est à la recherche d'une personne dynamique pour combler le poste d'appariteur-concierge au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour les secteurs de Saint-Janvier et du Domaine-Vert Nord.

De plus, nous désirons constituer une banque de candidatures.

Sous l'autorité de la chef de division - socioculturel et vie communautaire, le titulaire :

- accueille la clientèle;
- assure l'ouverture et la fermeture des portes pour les activités dans les centres culturels ou les écoles;
- prépare les salles ou le gymnase pour les différentes activités;
- installe les tables et les chaises au besoin;
- remet les locaux en état après l'utilisation;

- exécute des tâches de conciergerie;
- effectue toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

### EXIGENCES :

- études secondaires;
- posséder environ une année d'expérience pertinente;
- aptitudes, traits de personnalité et autres qualités personnelles appropriés, tels que l'entregent, le sens des responsabilités et l'initiative;
- habileté à rédiger des rapports écrits et sommaires d'événements;
- être disponible à travailler selon un horaire variable (pour environ 10 à 20 heures par semaine) de jour, de soir, de fin de semaine ainsi que lors des congés fériés.

Il est à noter que la personne retenue pourrait aussi être appelée à se déplacer dans les autres secteurs de la Ville de Mirabel selon les besoins de remplacement.

### CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

## PRÉPOSÉS AUX PARCS

**Service :** Des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

**Domaine d'emploi :** Aréna / Parc

**Statut :** Personne salariée non-syndiquée

**Nombre de poste :** 5

**Numéro de concours :** J1019-0096

**Date d'affichage :** Le 7 octobre 2019

**Date de fin d'affichage :** Le 23 octobre 2019

### NATURE DU TRAVAIL :

La Ville de Mirabel requiert les services de plusieurs étudiants dynamiques pour combler le poste de préposé aux parcs (chalets, jeux d'eau et patinoires) au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Relevant du coordonnateur - plateaux sportifs extérieurs et soutien aux événements, le titulaire:

- s'occupe de l'entretien des parcs;
- fait l'entretien ménager des chalets de parc;
- effectue le déneigement des patinoires et des accès lors de légères chutes de neige;
- effectue la surveillance des parcs et des patinoires;
- répond aux questions des citoyens;
- complète des rapports journaliers;
- effectue toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

### EXIGENCES :

- posséder un permis de conduire de classe 5 valide;
- faire preuve d'autonomie, de débrouillardise et être à l'aise avec le public;
- être prêt à travailler sous différentes conditions météorologiques;
- être disponible pour travailler selon un horaire variable de jour, de soir, de fin de semaine et lors des congés fériés pour la période des vacances scolaires estivales pour environ 30 heures de travail par semaine;
- être disponible pour travailler selon un horaire variable de soir, de fin de semaine et lors des congés fériés pour les mois de juin et septembre ainsi que pour la période hivernale pour environ 30 heures de travail par semaine.

### HORAIRE DE TRAVAIL :

Pour la période estivale, les quarts de travail sont de midi à 21h30.

Pour la période hivernale, les quarts de travail sont de 17h à 22h30 la semaine et de 13h à 22h30 les fins de semaine.

### CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le taux horaire versé est le salaire minimum en vigueur plus 1,00\$. Les conditions de travail sont celles prévues par la Loi sur les normes du travail.

Pour postuler, voir page 9 →

# POUR POSTULER



Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises au [www.ville.mirabel.qc.ca](http://www.ville.mirabel.qc.ca), sous **Services** › **Services en ligne** › **Postuler en ligne**.

Veillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.

Les postes sont affichés pour une période de sept jours à partir de cette édition à moins d'avis contraire.



## Interdiction d'installer des poteaux de métal dans l'emprise de rue

La Ville de Mirabel souhaite rappeler qu'il est interdit d'installer des poteaux en métal à l'intérieur de l'emprise d'une rue publique. Souvent utilisés pour établir des balises pour le déneigement, ces poteaux peuvent être installés uniquement à l'intérieur des limites des terrains privés. À titre indicatif, dans la plupart des cas, l'emprise des rues inclut une partie des espaces gazonnés des terrains et non seulement la surface carrossable, le bas-côté et la bordure ou le trottoir. Il n'est donc pas permis d'installer ce type de poteaux à la limite de la surface carrossable, de la bordure ou du trottoir, tel que démontré dans la photo ci-haut.



## Vous souhaitez aménager un logement supplémentaire dans votre résidence?

Avant de procéder à l'aménagement d'un logement supplémentaire dans votre résidence, il est important de vous informer des normes municipales en vigueur, que voici :

- Un seul logement supplémentaire est autorisé par habitation;
- Il est permis de procéder à l'aménagement d'un logement supplémentaire dans une habitation unifamiliale isolée ou jumelée;
- L'aménagement d'une partie dudit logement peut être au niveau du sous-sol, du rez-de-chaussée ou à l'étage, mais ne peut occuper plus de 75 % d'un même étage. La superficie de plancher du logement supplémentaire ne doit pas être supérieure à 40 % de la superficie totale de plancher du bâtiment principal (incluant le sous-sol, mais pas les garages ou abris d'auto et les caves) sans excéder une superficie de 100 mètres carrés ou être inférieure à une superficie de 30 mètres carrés;
- Un seul accès audit logement peut être visible de la façade;
- Une case de stationnement doit être ajoutée en supplément aux cases requises pour le logement principal.

Les normes ci-haut mentionnées ne comportent qu'en partie le règlement portant sur l'aménagement d'un logement. Pour connaître la réglementation dans son ensemble ou pour toute question à ce sujet, veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement et de l'urbanisme, par téléphone au 450 475-2007, par courriel à l'adresse [info.urbanisme@ville.mirabel.qc.ca](mailto:info.urbanisme@ville.mirabel.qc.ca), ou présentez-vous en personne à ce Service durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.



## BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN



## RÉSUMÉ CONCERNANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO S-2337

Avis est donné que le règlement numéro S-2337 modifiant le schéma d'aménagement révisé S-77 de la Ville de Mirabel de façon à ajouter audit schéma un plan particulier d'urbanisme (PPU) concernant l'aire multifonctionnelle TOD de la gare de Saint-Janvier, dans le secteur de Saint-Janvier est entré en vigueur le 2 octobre 2019.

En résumé le règlement numéro S-2337 concerne ce qui suit :

### Critères et principes d'aménagements d'une aire TOD

Une aire de Transit Oriented Development (TOD) « est un développement immobilier de moyenne à haute densité structuré autour d'une station de transport en commun à haute capacité, comme une gare de train. Situé à distance de marche d'un point d'accès important du réseau de transport collectif, le TOD offre des opportunités de logement, d'emploi et de commerce et n'exclut pas l'automobile. Le TOD peut être un nouveau projet ou un redéveloppement selon une conception facilitant l'usage des transports collectifs et actifs autour de ce secteur central majeur.

À cet effet, le PPU gare Saint-Janvier doit prendre en considération le guide d'aménagement pour les aires TOD de la CMM afin d'illustrer les divers principes d'aménagement sur lesquels s'appuiera le développement de cette zone. À cet effet, ce guide précise qu'un PPU de ce type peut s'inspirer des dispositions suivantes :

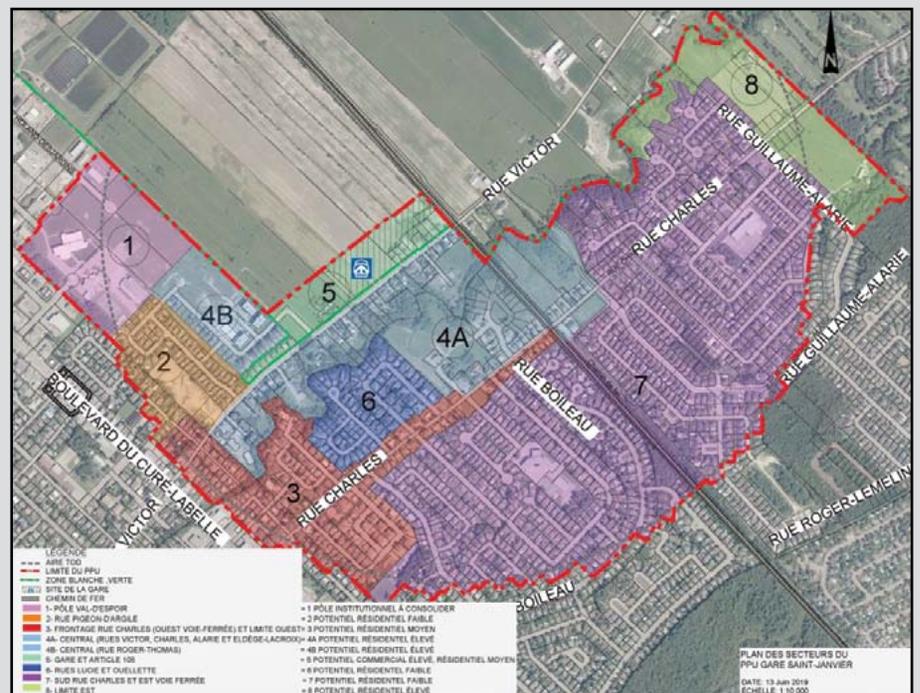
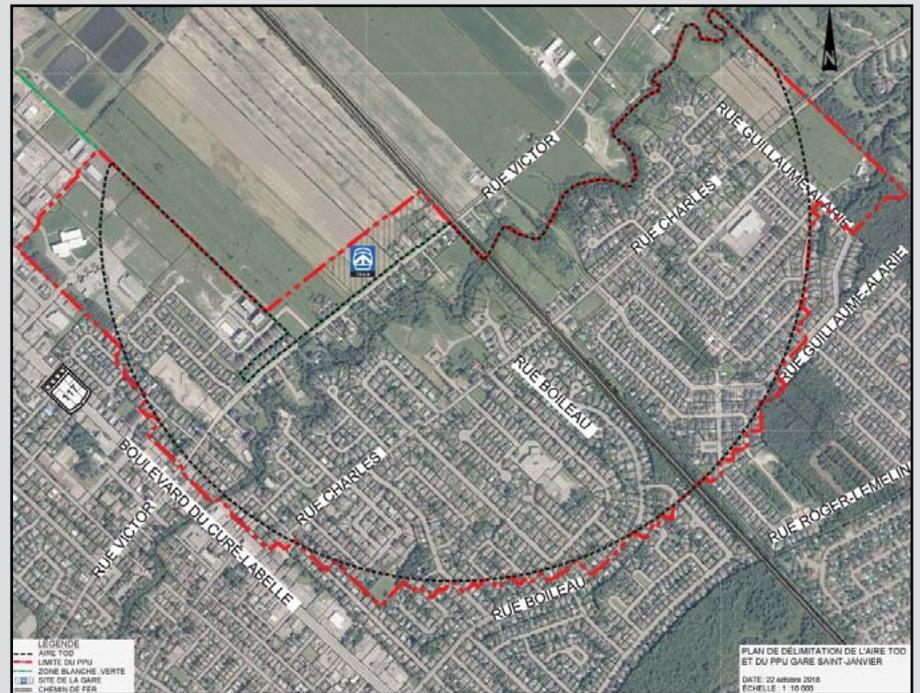
- assurer, aux piétons et cyclistes, des liens directs aux points d'accès de transport en commun qui soient séparés, par le tracé ou par des aménagements appropriés, des aires de stationnement;
- réduire la distance de marche réelle (calcul au sol) entre les résidences et les points d'accès de transport en commun par le biais, notamment, de parcours directs;
- assurer la continuité et le confort des déplacements piétonniers et cyclables en liant les parcours en un réseau (rues, sentiers, voies multifonctionnelles, etc.) continu et étendu;
- favoriser la perméabilité du quartier aux déplacements actifs, en privilégiant, par exemple, un découpage de la trame en îlots de taille réduite ou en aménageant des passages actifs;
- assurer l'apaisement de la circulation automobile pour les voies de circulation routière n'appartenant pas au réseau routier supérieur par des aménagements et normes pouvant inclure, par exemple, des:
  - traverses piétonnières surélevées ou marquées au sol aux intersections;
  - chicanes;
  - avancées de trottoirs;
  - plantations en bordure de voie;
  - etc. sous forme de cours semi-privées;
  - permettant le morcellement de lots déjà bâtis.
- autoriser le stationnement sur rue que sur un côté pour les rues de desserte locale, lorsque possible;
- assurer la présence de trottoirs en continu, préférablement des deux côtés de la rue ou minimalement sur un côté de la rue;
- encourager l'établissement d'activités non résidentielles, notamment les commerces et services de proximité en privilégiant leur localisation dans et à proximité du coeur du quartier et au rez-de-chaussée;
- limiter les surfaces occupées par les aires de stationnement automobile en fixant un nombre maximal de cases de stationnement par logement;
- diversifier les prescriptions de hauteur des bâtiments;
- limiter les entrées charretières en cours avant et latérales;
- limiter la profondeur maximale autorisée pour les marges de recul des bâtiments, par exemple, en :
  - réduisant les marges latérales et encourageant la mitoyenneté des bâtiments;
  - réduisant la profondeur des cours arrières et en favorisant leur partage sous forme de cours semi-privées;
  - permettant le morcellement de lots déjà bâtis.
- assurer la récupération et la rétention des eaux de pluie;
- favoriser des aménagements paysagers adaptés au milieu.

Une des caractéristiques principales de ce projet de règlement est le coefficient de densité d'occupation du sol qui est de 60 logements minimum pour un hectare.

### Les affectations actuelles du sol au schéma

Au schéma d'aménagement, l'aire TOD est visée par l'affectation « Multifonctionnelle TOD ». Sur le territoire de Mirabel, c'est le seul endroit où cette affectation est identifiée. À cet effet, l'affectation permet principalement les usages résidentiels et

mixtes (résidentiel obligatoire combiné à des usages commerciaux, de bureau, institutionnels ou communautaires) dans un taux de priorité de 60 % de la zone au minimum. Par la suite, l'espace peut être complété par des activités commerciales, de bureau, institutionnelles, récréatives intensives, d'utilité publique et de conservation sur un maximum de 40 % de la zone. Quelques terrains du PPU sont situés en affectation du sol « Agricole ». C'est notamment le cas du site de la gare. Cette affectation permet évidemment l'agriculture et les activités forestières en priorité. Cependant, dans certains cas spécifiques de droits particuliers en vertu de la Loi sur la Protection du Territoire et des Activités Agricoles (LPTAA), l'affectation peut permettre de réaliser des usages tels que l'habitation, des commerces et des usages institutionnels, notamment. Les usages d'utilité publique et de conservation sont aussi permis en fonction de différentes conditions particulières.



Ce règlement est déposé au bureau de la greffière à l'hôtel de ville de Mirabel, au 14111, rue Saint-Jean, Sainte-Monique, Mirabel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures de bureau en vigueur, soit du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30 et une copie peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande au Service du greffe. De plus, le présent résumé peut également être consulté sur le site Internet de la Ville, où les plans peuvent y être agrandis.

Donné à Mirabel ce 8 octobre 2019

La greffière,  
Me Suzanne Mireault, avocate

# Franc succès pour l'événement d'essais routiers des véhicules électriques à Mirabel



Plusieurs bénévoles qui ont participé à cet événement et répondu aux questions des citoyens.

Le 6 octobre dernier, grâce à une collaboration entre l'Association des véhicules électriques du Québec (AVEQ), la Ville de Mirabel et Tourisme Mirabel, les citoyens ont pu faire l'essai gratuit de véhicules électriques. L'activité, tenue conjointement avec le Marché du terroir de Mirabel, s'est déroulée dans une ambiance festive malgré la grisaille. Elle a attiré des visiteurs mirabellois, mais également de plusieurs villes avoisinantes telles que Blainville, Rosemère et Terrebonne.

L'objectif des organisateurs de l'AVEQ, fixé pour cette première édition à 50 essais, a été

foudroieusement dépassé : 141 essais routiers ont été enregistrés au terme de la journée, avec un total de 243 personnes ayant pris place à bord des véhicules.

Non moins de 24 « électromobilistes » bénévoles de l'AVEQ ont répondu aux nombreuses questions des citoyens, en plus de mettre à leur disposition un inventaire de 18 voitures électriques, avec un choix de 12 modèles différents.

Cette expérience routière n'a laissé aucun visiteur indifférent, la majorité d'entre eux ayant découvert avec surprise l'heureux mélange

de puissance et de douceur qui caractérise la conduite d'un véhicule électrique.

Les visiteurs ont aussi apprécié recevoir les renseignements des membres du Service de l'aménagement et de l'urbanisme qui étaient présents pour expliquer le programme de subventions de la Ville de Mirabel pour l'achat et l'installation de bornes de recharge à domicile. Pour effectuer une demande, rappelons qu'il faut remplir le formulaire prévu à cet effet sur le site de la Ville, au [ville.mirabel.qc.ca/ville/administration/subventions](http://ville.mirabel.qc.ca/ville/administration/subventions).

L'engouement et la participation active des citoyens à ce premier événement démontrent un intérêt grandissant pour l'électrification des transports. La Ville de Mirabel en prend bonne note et récidivera possiblement avec une seconde édition. En attendant, la Ville remercie chaleureusement les bénévoles de l'AVEQ, et tous ceux et celles qui ont contribué au succès de cette journée!



Sébastien Côté, directeur régional Laurentides à l'Association des véhicules électriques du Québec, et Chantale Maurice, agente de développement économique, Ville de Mirabel.

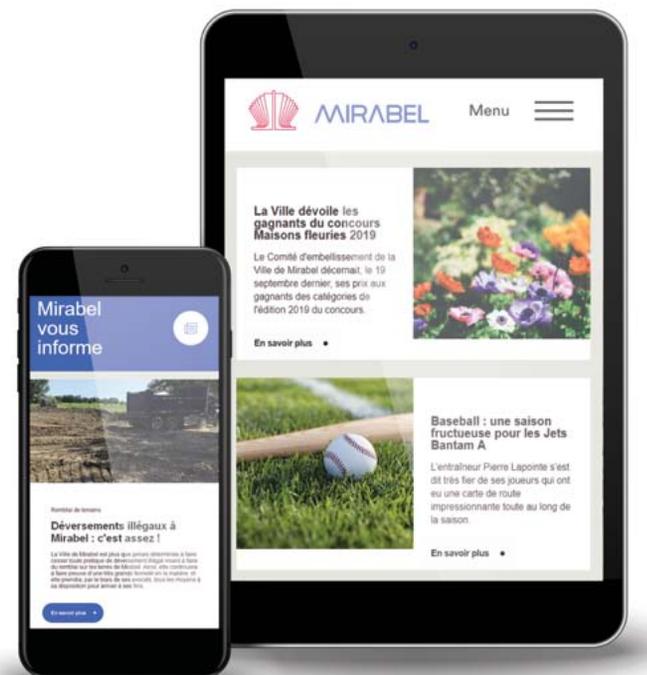
## Recevez-vous l'infolettre de Mirabel?

Les Mirabellois ont dorénavant la possibilité de s'inscrire, si ce n'est déjà fait, à une nouvelle infolettre produite à leur intention par la municipalité. La formule améliorée comporte des textes sur les activités municipales, sur les événements de la Ville et de ses organismes reconnus, ou encore des rappels saisonniers.

L'infolettre est transmise aux abonnés de façon bimensuelle et permet aux lecteurs de rester « branchés » sur ce qui se passe dans leur ville, par le biais des plateformes numériques telles que le téléphone cellulaire, la tablette ou l'ordinateur.

### Pour s'inscrire à l'infolettre :

- Visitez le [ville.mirabel.qc.ca](http://ville.mirabel.qc.ca);
- Inscrivez votre courriel dans la section infolettre située au bas de chaque page;
- Cliquez sur le  afin de transmettre votre inscription;
- Confirmez votre abonnement dans votre boîte de courriels.



29<sup>E</sup> ÉDITION

PRÉSENTÉE PAR LE COMITÉ DES ARTISTES PEINTRES  
ET LA VILLE DE MIRABEL



LES 26 ET 27  
OCTOBRE 2019



# EXPO ]

## CONCERT

### ARTS VISUELS

NOUVEL  
ENDROIT!

**CENTRE CULTUREL DU DOMAINE-VERT NORD**

17530, rue Jacques-Cartier, Mirabel • 450 475-8656 • [expoconcertmirabel.ca](http://expoconcertmirabel.ca)

[ Vernissage samedi 26 octobre, 18 h30 suivi du spectacle de Radio M ]